**INDIVIDUAL CONSULTANT PROCUREMENT NOTICE**

**IC – Evaluation indépendante du projet « Addendum au projet d’appui au renforcement des**

 **capacités nationales en vue d’une meilleure efficacité de l’Aide »**

**Location : Bujumbura**

**Duration of the mission: LUMPSUM : Trois semaines calendaires**

**Description : Recrutement d’un Consultant International pour l’Evaluation**

 **indépendante du projet « Addendum au projet d’appui au**

 **renforcement des capacités nationales en vue d’une meilleure**

 **efficacité de l’Aide »**

**Projet: UPS**

**I. Contexte and Justification**

Dans le cadre des deux derniers Programmes Pays du PNUD pour la période 2006-2009 et celle de 2010-2014 qui a été revue pour s’étendre sur les années 2012-2016 en vue d’assurer un plus grand alignement des priorités et du cycle programmatique des Nations Unies au cadre national de planification, l’appui au renforcement des mécanismes de coordination de l’aide figure parmi les grandes priorités retenues pour le renforcement des institutions publiques pour assurer un bon pilotage de l’Economie et une gestion efficace de l’Etat. C’est dans ce cadre qu’en 2008, un groupe de bailleurs de fonds a mis en place un Fonds Commun (Basket Fund), dont la gestion a été confiée au PNUD, pour appuyer le Gouvernement Burundais dans le renforcement des mécanismes de coordination de l’aide et l’exécution du CSLP pendant une période de 3 ans (2008 – 2010).

Dans l’optique de promouvoir une meilleure efficacité de l’aide, sur proposition du gouvernement et après acceptation du Comité de Pilotage du Fonds Commun, il a été recommandé de prolonger et d’étendre les activités du Basket Fund afin d’améliorer la cohérence entre les maillons de la chaine « planification stratégique – Budgétisation -Coordination de l’aide » en donnant un appui cohérent à toutes les institutions gouvernementales impliquées dans ladite chaîne. Cet élargissement des activités et de l’horizon temporel du Basket Fund a été effectué à travers un Addendum du Projet qui était en cours et établi sur la période 2010-2015.

L’approche stratégique du Basket Fund visait donc l’élargissement des activités pour couvrir toutes les institutions impliquées dans la dite chaîne et en vue d’assurer une meilleure participation de toutes les parties prenantes dans un système coordonné de planification stratégique, coordination de l’aide et budgétisation. Cela devait permettre de garantir une meilleure utilisation des ressources par rapport aux objectifs stratégiques du CSLP et une avancée significative dans la mise en œuvre des principes de la Déclaration de Paris sur l’efficacité de l’aide. L’autre enjeu de l’élargissement des activités du Basket Fund était de renforcer les synergies et l’harmonisation d’autres initiatives en cours dans le même domaine, tout en évitant les doubles emplois.

Dans le cadre de ce projet, le Gouvernement s’était engagé à augmenter graduellement sa contribution jusqu’à couvrir totalement l’ensemble des besoins (humains, financiers, matériels) indispensables pour assurer la pérennisation des résultats du Fonds Commun.

Les résultats visés par le projet sont articulés comme suit :

1. Le Gouvernement dispose d’un système de planification, budgétisation et coordination de l’aide plus cohérent ;
2. La coordination entre le Gouvernement et les autres partenaires est plus exhaustive et efficace ;
3. Les institutions nationales sont en mesure de coordonner et de gérer d’une manière efficace l’aide au développement.

En plus de la contribution du PNUD, les principaux bailleurs de fonds qui ont alimenté le Basket Fund sont : la Belgique, les Pays Bas, DfID, la Suisse et l’Union Européenne.

Il faut aussi souligner que dans le cadre de la poursuite des objectifs assignés au projet, le Secrétariat Permanent du CNCA qui est le principal bénéficiaire et partenaire national dans sa mise en œuvre a bénéficié d’autres appuis aussi bien financiers qu’en nature, notamment de la BAD et de la GIZ.

Un Comité de pilotage du projet comprenant les représentants des différentes institutions bénéficiaires, la société civile et les bailleurs de fonds qui contribuent au Fonds Commun a été constitué conformément aux arrangements de gestion prévus dans le document de projet.

Le projet étant arrivé au terme de sa dernière année pour la période 2010-2015, l’’objet de cette consultation est donc de procéder à son évaluation finale et de tirer des leçons de sa mise en œuvre pour les perspectives à moyen terme du dispositif de projet pour accompagner la coordination de l’aide dans l’avenir.

**II. Objectif de la consultation:**

L’objet de cette consultation est de faire une évaluation indépendante de fin de cycle du projet. Les *objectifs spécifiques* sont :

* examiner les résultats et progrès réalisés vers l’atteinte des objectifs poursuivis ainsi que les changements survenus durant la période de mise en œuvre (2010-2015).
* examiner l’importance et l’impact de l’ensemble des appuis, aussi financiers qu’en nature, que le projet et le Secrétariat Permanent du CNCA a bénéficié en tenant compte des prévisions initiales, des engagements de toutes les parties prenantes, et des perspectives d’appropriation nationale et de pérennisation des acquis.
* évaluer les performances dans l’application et la mise en œuvre des arrangements de gestion du projet.
* Conformément aux directives du PNUD en matière d’évaluation :
	+ examiner la pertinence de l’effet recherché et des objectifs poursuivis, et
	+ examiner le degré d’engagement des différents partenaires et parties prenantes dans la réalisation des produits conduisant à l’effet recherché notamment, les institutions nationales aux niveaux central et local ; les organisations de la société civile, les ONG nationales et internationales, les partenaires internationaux comme le PNUD, la Banque Mondiale, la BAD, l’Union Européenne, DFID, la Belgique, la Suisse, les Pays Bas et d’autres donateurs, etc.

**III. Résultats escomptés:**

* Un rapport d’évaluation finale du projet en mettant en exergue le niveau global des performances réalisés durant sa période de mise en œuvre, l`efficacité de la structure du projet dès sa création, l`évolution dans l`engagement initial du Gouvernement, l’appréciation de la pertinence, l’efficacité, l’impact, la pérennité des acquis du projet, en tenant compte des résultats inscrits dans le document de projet ;
* Des propositions concrètes d’orientations stratégiques et autres dispositions à prendre pour les politiques et programmes futures dans ce domaine.

**IV. Responsabilités et tâches:**

Sous la supervision conjointe du Chef de l’Unité des Politiques et Stratégies du PNUD et du Secrétaire Permanent du CNCA, le travail consistera à réaliser principalement les *tâches* ci-après :

* + Prendre connaissance du document de projet, du cadre de ses résultats et ressources et de son dispositif de mise en œuvre et de suivi-évaluation ;
	+ Examiner les différents rapports financiers trimestriels et les rapports semestriels de mise en œuvre des activités du projet et des différents rapports financiers.
	+ Analyser et s’imprégner du dispositif institutionnel et de tous les outils de planification stratégique et de coordination de l’aide (Vision 2025, CSLP II, Politiques et Stratégies sectorielles, CDMT, DAD, Budget de l’Etat, Système de Gestion des Finances Publiques, PIP, Politique de l’aide , Plans Provinciaux et Communaux de Développement, etc..) ainsi que le niveau de cohérence de ces derniers ;
	+ Consulter tous les acteurs et parties prenantes (Gouvernement, PTF, Société civile) impliqués non seulement dans la mise en œuvre du projet mais aussi intervenant dans ce domaine ;
	+ Apprécier le niveau global des performances réalisés par le projet entre 2010 et 2015 comparativement aux objectifs initialement fixés ainsi que leurs contribution sur l’effet concerné, en déterminer les forces, les faiblesses, les opportunités et les risques qui ont affecté sa mise en œuvre ; tirer les conclusions qui s’imposent et faire des recommandations appropriées en vue de la réalisation optimale des résultats escomptés ;
	+ Analyser la méthodologie de mise en œuvre, les arrangements de gestion et autres modalités de mise en œuvre afin d’apprécier l’efficience et l’efficacité dans la mise en œuvre des actions;
	+ Identifier les contraintes et les opportunités qui ont favorisé ou non l’obtention des résultats ;
	+ Apprécier l’étendue, la pertinence et l’efficacité des partenariats établis, les rôles joués par les uns et les autres, au regard de leurs obligations et d’analyser les principaux facteurs qui en ont favorisé ou freiné la portée et l’impact ;
	+ Examiner tous les appuis aussi bien financiers qu’en nature que le projet et le Secrétariat Permanent du CNCA ont bénéficié au cours de ladite période (2010-2015), en précisant leurs sources et en mettant en exergue leurs pertinences et leurs importances comparatives par rapports à l’atteinte des résultats et objectifs poursuivis, et en faisant référence aux prévisions initiales pour le financement des activités dudit Secrétariat dans le cadre de ce projet.
	+ Apprécier le niveau d’appropriation nationale, y compris financière, et de Renforcement des capacités pour le développement dans la mise en œuvre des actions, ainsi les atouts, faiblesses et contraintes pour la pérennisation des acquis ;
	+ Faire une analyse des implications des nouveaux développements nationaux et internationaux en matière de planification stratégique et coordination de l’aide et dégager les leçons à tirer et de bonnes pratiques avant de faire des recommandations pertinentes ;
	+ Proposer des perspectives sur les orientations stratégiques pour la pérennisation des résultats du Fonds Commun en matière de planification stratégique et de coordination de l’aide. Inclure dans ces perspectives des recommandations mettant en exergue entre autres les améliorations des modalités pour la conception, l'exécution, le suivi et l'évaluation du Fonds Commun ; les actions pour maintenir ou renforcer les avantages initiaux du Fonds;
	+ Présenter le rapport de l’évaluation lors de la réunion du Comité de pilotage du projet et intégrer les commentaires dans le rapport final ;
	+ Produire un rapport final de la consultance adressé directement aux membres du Comité de pilotage, y compris le Représentant Résident et le Directeur Pays du Bureau du PNUD au Burundi ainsi que le Secrétaire Permanent du CNCA.

 L’évaluation pourra porter aussi sur tout autre point que le consultant estimera pertinent par rapport au contexte dudit projet.

**V. Calendrier des activités**

***Calendrier des paiements :***

* DSA / BILLET / VISA: Remboursement lors de l’entrée en DUTY STATION par EFT sur compte en banque.
* 40% d’Honoraires après présentation du rapport provisoire au Comité de Pilotage et une évaluation positive du Chef de l’Unité des Politiques et Stratégies.
* 60% d’Honoraires après présentation du rapport final de l’évaluation et de la consultance tenant compte des observations du Comité de Pilotage et une évaluation positive du Chef de l’Unité des Politiques et Stratégies.

**VI. Qualifications**

**Qualification académique :**

* Etre titulaire au moins d’une Maîtrise en Sciences Economiques (Economie du Développement, Economie Internationale, Administration, ou dans une discipline similaire.

**Expérience et expertise professionnelle:**

* Avoir une expérience internationale d’au moins dix (10) ans en matière de planification stratégique, d’analyse et de suivi des Politiques macroéconomiques, des problématiques de développement et de Lutte contre la Pauvreté (DSRP) ;
* Avoir une expérience internationale d’au moins cinq (5) ans dans le domaine de la coordination de l’aide conformément à la Déclaration de Paris et les engagements pris dans les conférences de suivi de cette Déclaration ;
* Avoir déjà conduit avec succès au moins deux évaluations indépendantes de projets ou Programmes d’appui à la coordination de l’aide dans un des pays subsahariens.

 **Compétences et aptitudes:**

* Bonnes aptitudes interpersonnelles et de travail en équipe;
* Avoir une grande capacité à diriger et à travailler en équipe avec un sens réel des relations humaines, donc des aptitudes à établir des relations de travail efficaces, dans un cadre multinational, multiculturel et pluriethnique, en faisant preuve de tact et de respect de la diversité;
* Avoir des aptitudes à la communication, notamment dans l’animation d’ateliers de formation, de séminaires d’études, groupes et autres séances de travail, auxquels peuvent prendre part des hauts fonctionnaires et les plus hautes autorités de l’État ;
* Avoir d’excellentes aptitudes à la rédaction et à la communication tant orale qu’écrite, se traduisant notamment par la rédaction de rapports de qualité ;
* Maitrise de la langue française (écrite, parlée) et bonne connaissance de l’anglais;
* Bonne maitrise des outils informatiques.

**VII. Documents à fournir dans le dossier de candidature**

Les consultants intéressés doivent présenter un dossier de candidature comprenant les éléments suivants :

**Une proposition technique**

* Note explicative sur la compréhension des TdR et les raisons de la candidature ;
* Brève présentation de l’approche méthodologique et de l’organisation de la mission envisagée ;
* Formulaire P11 dûment rempli et signé.

**Une proposition financière**

* La proposition financière doit être soumise sur la base de l’approche forfaitaire (lump sum) et libellée en USD ou toute autre devise convertible au taux UN.

Afin de faciliter la comparaison des offres financières par le service demandeur, il est recommandé aux candidats de fournir une ventilation de ce montant forfaitaire. Les consultants doivent indiquer/détailler dans leurs propositions financières les coûts des billets d’avions, les frais de visa éventuels, les honoraires et les frais de séjour, en tenant compte du nombre de jours de travail prévus.

Le réalisme des coûts indiqués pour le voyage pourra être vérifié par le PNUD, soit en exigeant la présentation de justificatifs d’achat du titre de voyage, soit en effectuant une comparaison indépendante avec les prix du marché aux dates et pour les trajets concernés. Le PNUD n'accepte pas les coûts de voyage qui excèdent ceux du billet en classe économique. Si un consultant désire voyager en classe supérieure, il devra le faire sur ses ressources propres.

Toute dépense non prévue par les TDR ou explicitement inscrite à l’offre financière telle qu’acceptée par le PNUD, quelle qu’en soit la nature, doit être convenue entre le Bureau du PNUD et le consultant individuel à l’avance, sous peine de ne pas être remboursée.

Par ailleurs, les candidats voudront bien noter que les paiements ne pourront être effectués que sur la base des produits livrés, c'est à dire sur présentation du résultat des services spécifiés dans les TDR et après validation de ces livrables par le responsable désigné par le PNUD. Pour la présente mission, les paiements seront effectués comme suit /

 \* Paiement des DSA et frais de mission logistique (voyage, communication, etc …) à l’entrée en mission

\* Paiement des honoraires au terme de la mission et après remise du rapport final validé.

**Les candidats pourront être invités ou contactés par téléphone à la fin du processus d’évaluation technique**. Aucune note ne sera donnée à cet entretien, mais il sera utilisé pour valider les points donnés au cours de l’évaluation technique et permettra de mesurer/évaluer la bonne connaissance du candidat de l’objet des TDR.

En cas d’insatisfaction justifiée, le PNUD se réserve le droit de ne pas considérer le candidat.

Les consultants seront évalués sur base de la méthodologie suivante :

*Analyse cumulative : Le contrat sera accordé au consultant dont l’offre aura été évaluée et confirmée comme:*

* + *En adéquation avec les Termes de Référence de la mission*
	+ *Ayant obtenu le plus haut score à l’évaluation combinée de l’offre technique et financière.*

*\* Evaluation Technique : 70 %*

*\* Evaluation financière : 30 %*

*Seuls les candidats obtenant un minimum de 70 points seront considérés pour l’évaluation financière.*

|  |  |
| --- | --- |
| **Critères** | **Pondération** |
| * Etre titulaire au moins d’une Maîtrise en Sciences Economiques (Economie du Développement, planification) ou dans une discipline similaire.
 | Critère exclusif |
| * Avoir une expérience professionnelle d’au moins dix (10) ans en matière de planification stratégique, d’analyse et de suivi des Politiques macroéconomiques, des problématiques de développement et de Lutte contre la Pauvreté (DSRP) ;
 | Critère exclusif et pondéré / 30 |
| * Avoir une expérience internationale d’au moins cinq (5) ans dans le domaine de la coordination de l’aide conformément à la Déclaration de Paris et aux engagements pris dans les conférences de suivi de cette Déclaration ;
 | Critère exclusif et pondéré / 30 |
| * Avoir déjà conduit avec succès au moins deux évaluations indépendantes de projets ou Programme de Développement ;
 | Critère exclusif et pondéré / 30 |
| * Avoir déjà conduit au moins une étude similaire dans un pays subsaharienne
 | Critère pondéré / 10 |

**VIII. Signature et Certification**

|  |
| --- |
| Proposition élaborée par :Nom : Signature Date |
| SuperviseurNom  : Signature Date |
| Directeur Pays : Signature Date  |